

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT - CHANTIER PARTICIPATIF BELLE DE MAI

Projet Future Divercities
Porteur de l'AMI : La Friche la Belle de Mai, CHRONIQUES

PRÉSENTATION DU PROJET FUTURE DIVERCITIES



Future DiverCities est un projet sur quatre ans co-financé par le programme Creative Europe de la Commission Européenne. Piloté par La Friche la Belle de Mai, il est mis en œuvre par 13 partenaires européens, simultanément dans 9 villes : Berlin, Zagreb, Split, Kuopio, Marseille, Florence, Athènes ainsi que deux Capitales européennes de la culture en 2023 (Timișoara) et 2027 (Liepāja).

Dans chacune des 9 villes pilotes, le projet se déroule à travers de longues expérimentations ayant pour but de proposer de nouveaux types d'interventions culturelles et écologiques. Il vise à améliorer et à renforcer la valeur écologique des espaces urbains vacants, en allant au-delà de la simple sensibilisation. Il rassemble une coalition de citoyen·ne·s, d'artistes, d'autorités locales

compétentes, d'habitant·e·s de la zone et d'utilisateur·ice·s potentiel·le·s de l'espace pour réfléchir collectivement à l'impact du projet et à son développement.

Les pilotes sont également des bancs d'essai pour les chercheur·euse·s qui en tireront des recommandations et des méthodes afin de mieux qualifier et quantifier l'impact écologique des interventions créatives et culturelles dans l'espace urbain. En découleront des méthodes qui permettront de systématiser les stratégies écosystémiques et écologiques dans la régénération culturelle urbaine.

OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



Dans le cadre de son projet pilote, la Friche la Belle de Mai et CHRONIQUES ont initié une série de balades et repérages urbains dans le quartier de la Belle de Mai - Marseille 3ème arrondissement - en vue de définir un espace d'intervention spécifique. Une phase de diagnostic effectuée à partir des témoignages et récits sensibles des participants à ces ateliers, ayant abouti à un choix collectif entre les participants et les professionnel·les impliqués dans le projet le 21 juin 2023.

Aujourd'hui, la Friche la Belle de Mai, CHRONIQUES et leurs partenaires souhaitent investir cet espace par la mise en œuvre d'un chantier participatif et performatif visant à concevoir et construire un ou des aménagements à destination des habitants. Notre volonté étant notamment de générer une

dynamique collective autour de l'appropriation des espaces publics, créer de l'usage, accompagner des formes de végétalisation et d'intervention graphique pour marquer le renouvellement de cet espace "vacant".

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet de sélectionner des projets culturels et artistiques pouvant répondre à ces objectifs. La Friche la Belle de Mai, CHRONIQUES et leurs partenaires pourront présélectionner jusqu'à 3 opérateurs ou regroupement d'opérateurs lui ayant soumis un projet culturel et artistique compatible avec les caractéristiques de l'intervention décrite ci-après.



DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DU CHANTIER PARTICIPATIF

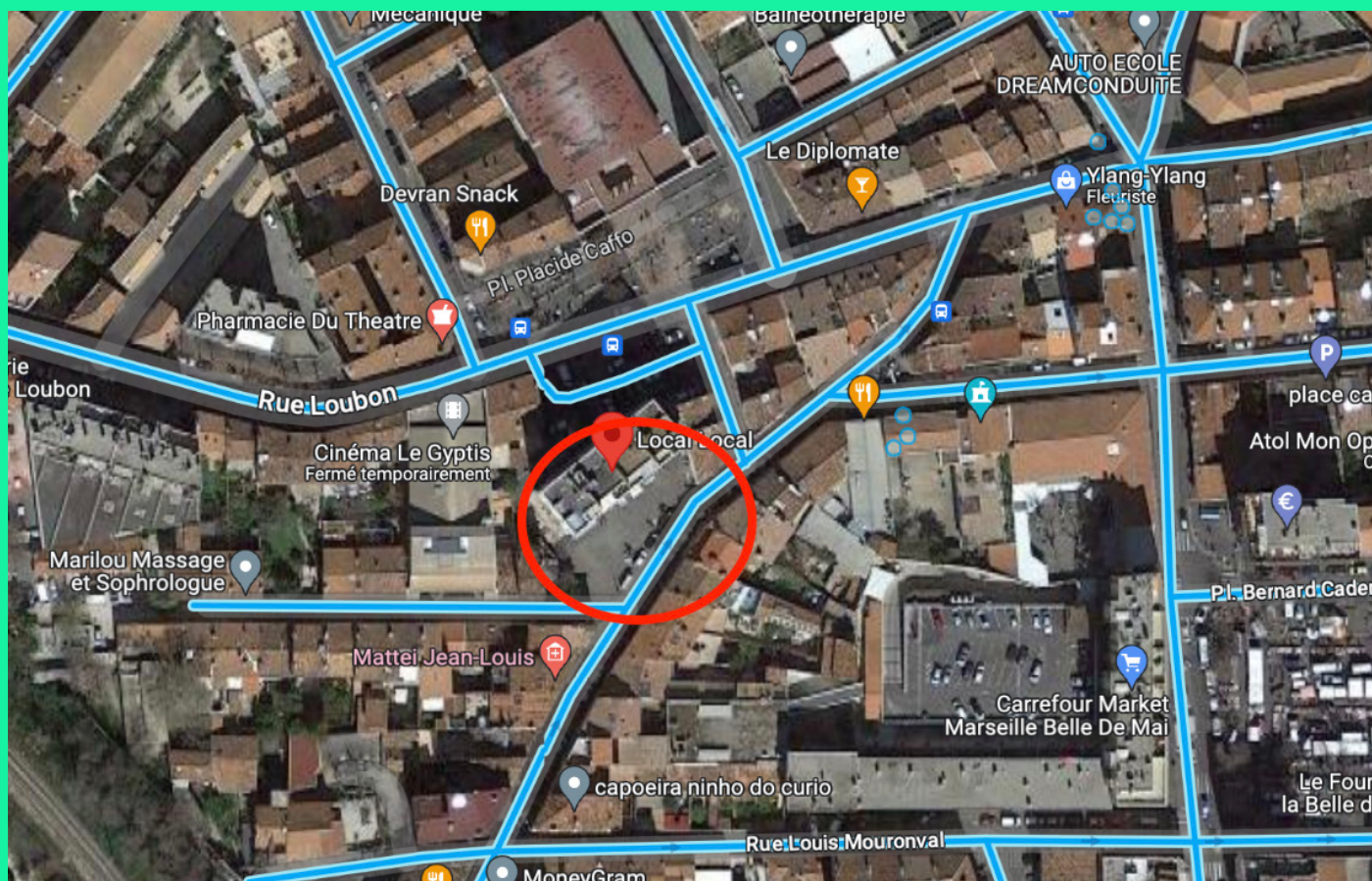
DESCRIPTION DE L'ESPACE CHOISI

La Belle de Mai, situé dans le 3ème arrondissement de Marseille, est un quartier populaire dont l'identité s'est construite par l'apport des vagues successives de populations immigrées. Il est souvent identifié comme « quartier le plus pauvre de Marseille » avec un revenu moyen par ménage de 14 400 €.

Situé à proximité de la Gare SNCF St Charles, les voies de chemin de fer, qu'on ne peut franchir que par deux longs tunnels, isolent la Belle-de-Mai du centre ville pourtant tout proche et participent ainsi à l'isolement et l'enclavement de ce territoire, accentué par un manque en transport collectif. Le territoire cumule les zones prioritaires d'intervention identifiées par l'Etat (zone d'éducation prioritaire, ANRU, QPV, etc...). Ce découpage met en évidence un territoire dégradé et vétuste qui concentre plusieurs facteurs

de rupture d'ordre social, économique et familial. La précarisation et la paupérisation des ménages renvoient l'image d'un quartier en friche sociale. Territoire « d'accueil » privilégié pour des ménages venus de l'étranger, déjà fragilisés socialement et économiquement, le degré de précarité et de pauvreté se renforce.

Si le projet culturel porté par la Friche la Belle de Mai et ses résidents est conséquent - et ainsi l'offre bien présente - la difficulté de ce territoire reste la connaissance et l'adhésion des habitants aux projets locaux, culturels et artistiques. Ainsi, une dualité se développe depuis plusieurs années : un monde populaire, historique et ouvrier d'un côté et, de l'autre, un nouvel espace connecté, tertiaire et créatif, où se nichent toutefois de nombreuses initiatives solidaires et inclusives.





DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DU CHANTIER PARTICIPATIF

DESCRIPTION DE L'ESPACE CHOISI

Aération, végétalisation et résilience climatique font également partie des enjeux de la Belle de Mai comme de nombreux quartiers dans un cœur de ville particulièrement minéral et bitumé.

C'est sur ce constat et grâce à l'opportunité que présente le projet Future Divercities que la Friche la Belle de Mai et Chroniques souhaitent intervenir sur un espace passerelle, au sein du quartier, et non pas dans leurs murs.

L'espace choisi d'intervention est situé au croisement des rue Belle de Mai et rue Saint Claude, 13003 Marseille (placette Local Local telle que nommée par les usagers interrogés, montrant notamment l'impact de ce commerce dans la qualification des lieux importants du quartier.)

Cet espace a la particularité d'être partie intégrante d'une copropriété privée, néanmoins ouvert à un usage public, lieu de vie au vu de son ouverture sur la voirie et de l'accès aux commerces qu'elle permet.



Complément d'information et description technique du site disponible sur demande à ami@future-divercities.eu

CARACTÉRISTIQUES ATTENDUES DU PROJET

- Proposer un principe constructif et/ou des structures polyvalentes et collectives au sein de cet espace afin de générer de nouveaux usages et renaturer l'espace urbain.
- Conduire le projet dans une logique participative en s'entourant de constructeurs et constructrices bénévoles habitant le quartier de la Belle de Mai.
- Penser et permettre des principes d'activation et d'animation post-projet, y compris par le concours d'autres structures ou les habitants eux-mêmes, afin de favoriser la pérennité d'un usage urbain renouvelé.
- Enrichir la dynamique du projet par des ateliers de pratiques artistiques qui pourront être encadrés avec le concours de la Friche la Belle de Mai et CHRONIQUES.



PÉRIMÈTRE FINANCIER

Le concours de la Friche la Belle de Mai et de CHRONIQUES pour la réalisation du projet ne pourra excéder 50 000€. Cet apport peut couvrir l'entièreté des dépenses du projet. Néanmoins les opérateur·ice·s ou groupements d'opérateur·ice·s sont libres de participer à l'économie du projet en fonction du contexte et des éventuels partenariats en cours propre à leurs activités régulières.



MODALITÉS ET CALENDRIER DE L'AMI

Date limite de soumission : 05/10/2023

Les candidatures doivent être envoyées à ami@future-divercities.eu

Étude des dossiers reçus et sélection : 6 au 13 octobre 2023

Analyses, entretiens et étude de faisabilité avec les projets shortlistés : 13 au 20 octobre 2023

Choix du projet etancements des activités : novembre 2023 / janvier 2024



ÉLÉMENTS ATTENDUS POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Description synthétique** (résumée) du projet
- **Description du candidat ou du groupement** (raison sociale, forme juridique, date de création, historique, références, description de l'activité, ambitions artistiques,...)
- **Description détaillée du projet**
 - Typologie et esthétique du projet proposé ;
 - Présentation du projet, ses objectifs, activités et calendrier prévisionnel ;
 - Biographies des artistes impliqués ;
 - Présentation de l'ensemble des partenaires le cas échéant ;
 - Caractéristiques techniques.
- **Budget de production** (dépenses prévisionnelles et apport d'éventuels coproducteurs)



CRITÈRES DE SÉLECTION

- **Caractère réaliste du projet** : les projets doivent répondre aux contraintes techniques précisées dans la description de l'espace et au périmètre financier.
- **Caractère participatif** : Les opérateurs devront énoncer expressément en quoi leur projet peut être considéré comme participatif et quelles sont les modalités proposées à cette fin. Ils peuvent expressément décrire le rôle que devra jouer la Friche la Belle de Mai et Chroniques pour cette dynamique, comme acteurs de proximité.
- **Caractère artistique** : Les équipes mobilisées pour ce projet peuvent être pluridisciplinaires : architectes, urbanistes, artisans, etc. Néanmoins, est attendu le concours d'un artiste ou un collectif d'artistes proposant une direction ou un geste artistique fort sur le projet.
- **Caractère écologique** : Le projet veillera à soutenir des démarches de transition écologique en minimisant son impact sur l'environnement voire à encourager toute démarche en ce sens.





KONTEJNER ANTI *Liepāja* SAVONIA

PUBLIC
ART
LAB



european
creative
hubs
network



Co-funded by
the European Union

